

N°II-c
LES CONDITIONS DE VIE ET DE SEJOUR SUR L'ILE D'AMSTERDAM

Climat :

Le climat est de type océanique, humide et doux (variations de température comprises entre 8° et 20°). Les vents y sont permanents, parfois violents avec des précipitations fréquentes, notamment l'hiver.

Logement :

Les bâtiments d'hébergement comportent des chambres individuelles chauffées électriquement et dotées d'un mobilier standard : lit, table-bureau, chaise et armoire-penderie (draps et couverture sont fournis par le Territoire). Des parties communes regroupent les sanitaires (lavabos, douches et W.C.). La distribution électrique délivrée en 220 volts est produite par des groupes électrogènes grands consommateurs de gasoil. Il vous est donc demandé de veiller à ne pas laisser les lumières allumées inutilement ni faire fonctionner les radiateurs à leur maximum.

En l'absence de source sur l'île, l'eau potable provient entièrement de collecteurs d'eau de pluie et doit être économisée dans l'intérêt de tous.

Alimentation :

Elle est importée de métropole et de La Réunion. Elle est constituée de conserves et de produits surgelés. En période de relève, les vivres frais sont essentiellement acheminés par le Marion-Dufresne (trois à quatre fois par an).

Durant l'année, des cultures maraîchères fournissent des crudités. A ce jour, deux jardins et une serre sont autorisés à la culture maraîchère. Les semis sont toutefois limités (7 semis tolérés) et soumis à l'approbation de la direction de la conservation du patrimoine naturel des TAAF.

Enfin, la pêche (poissons et langoustes) permet de rendre les menus plus variés.

La mobilisation des hivernants sur ces formes de loisirs est d'ailleurs toujours très active. Il est bon de rappeler qu'une tolérance de pêche est accordée toute l'année dans la limite de quotas raisonnables soumis à l'approbation du service pêche des TAAF, sous le contrôle du chef de district.

Télécommunication et service postal :

Un service postal est à votre disposition sur le district : il y est vendu timbres et enveloppes, un catalogue est à votre disposition. Il est également possible de consulter Internet depuis ce service.

Sécurité :

La douceur de l'île pourrait vous faire croire que vous n'êtes plus en terres extrêmes. Or, les pièges se révèlent nombreux. En effet, au-delà du climat qui change très vite, les tunnels de lave sont nombreux et dangereux hors de sentiers, ne vous y aventurez pas sans un guide et regardez où vous marchez ! En outre, certains végétaux sont gravement toxiques et d'autres sont protégés. Nous vous demandons donc d'être prudents et respectueux de ces consignes.

Par ailleurs, les otaries sont particulièrement nombreuses sur le district. Pour rappel, l'otarie est un mammifère marin sauvage dont les morsures peuvent être non seulement très graves mais difficilement cicatrisables. Ne tentez pas de les caresser, vous le regretteriez tout autant que nous. Restez groupés et ne les approchez pas !

Enfin, des règles de sécurité sont définies sur base et doivent être scrupuleusement respectées. Des premiers soins peuvent être dispensés à l'hôpital mais sachez qu'un rapatriement sanitaire sur LA REUNION peut exiger jusqu'à 10 jours. Soyez très prudent !

Réserve Naturelle Nationale :

D'un point de vue environnemental, l'île vit sur ses réserves d'eau de pluie. Il vous est donc demandé de veiller à la consommation d'eau (douche rapide, robinet économique, petites chasses d'eau). Respectez le tri des déchets et ne jetez pas vos mégots dans la nature, le risque incendie étant plus élevé ici que sur les autres districts austraux. Nous vous rappelons que vous êtes dans une réserve naturelle. Pour ce faire, vous êtes invités à consulter le guide des bonnes pratiques de la R.N.N. Profitez en par ailleurs pour visiter les locaux et contribuez à améliorer le plan de gestion mis en œuvre.

Equipements individuels :

Le climat tempéré de l'île d'Amsterdam ne nécessite pas de vêtements particulièrement chauds. Il est recommandé d'emporter : survêtement, sweat-shirts, short, blouson léger coupe-vent, bonnet, chaussures de sport et de marche.

En raison des passages en transit à La Réunion et de journées de beau temps sur le bateau, un minimum de vêtements légers est conseillé (chemisette, short, maillot de bain, sandales). Pour le trajet sur le Marion Dufresne, il est fortement conseillé de prévoir des chaussures adaptées au climat marin, aux ponts humides des bateaux, tenant à la cheville, indispensables en cas de mer agitée. Les savates sont exclues. Enfin, vous ne pourrez disposer du matériel stocké dans vos cantines qu'une fois arrivé sur votre district d'affectation. Aussi, pensez à embarquer quelques vêtements chauds et imperméables et des chaussures étanches pour les escales sur les autres districts.

Articles divers :

Il est recommandé de prévoir dans ses bagages les articles suivants : réveil, montre de recharge, couteau de poche, lampe de poche à pile ronde type torche, lunettes de soleil, trousse de couture avec quelques pièces de tissu autocollant pour les accros, épingles à nourrice, pinces à linge, piles pour appareil photographique, pour montre à quartz, pour calculatrice, etc... Les accus rechargeables sont particulièrement recommandés. Prévoir également 2 ou 3 serviettes de table. Un nécessaire de toilette (draps de bain, serviette de toilette), de la crème solaire ainsi que des pantoufles (deux paires minimum).

Il est vivement conseillé aux porteurs de verres correcteurs de se munir d'une paire de lunette de recharge.

Coopérative du district :

Approvisionnée par le Territoire, on peut y acheter les produits suivants, consultable sur un catalogue tenu à votre disposition :

- produits de toilette : savon, shampoing, crème à raser, dentifrice, brosse à dents.
- tabacs : cigarettes brunes et blondes avec ou sans filtre, cigarillos, tabac.
- confiserie, briquet, stylos à bille, etc...
- CD enregistrables et réinscriptibles, clés USB
- cartes postales
- tee-shirts, pull-over, sweat-shirts, bonnets de marin à l'effigie des TAAF
- souvenirs, livres.

La liste de ces articles est à titre indicatif. Les approvisionnements peuvent différer d'une année à l'autre ainsi que les quantités disponibles. La coopérative doit être considérée comme un appoint. Les achats à la coopérative sont entièrement facultatifs.

Chacun peut se faire envoyer, par courrier et par colis postal, les articles dont il a besoin, dans le respect de la réglementation postale internationale. Ces envois sont adressés à la même destination que les lettres et sont transportés par le Marion-Dufresne lors des quatre rotations annuelles.

Lavage et repassage du linge :

Les bâtiments d'hébergement du district sont équipés de machines à laver, sèche-linges, tables et fer à repasser (la lessive et l'adoucissant sont fournis).

Services communs :

La vie en collectivité dans une mission australe implique la participation de chacun à un certain nombre de travaux indispensables au fonctionnement normal de la base.

Ainsi, vous aurez à participer au service de lutte contre l'incendie, à la collecte des déchets, au nettoyage des parties communes et à assurer le ménage de votre chambre. Au restaurant, vous serez désignés pour participer régulièrement aux services, tâches de nettoyage et de vaisselle.

Les jours où le navire de relève est présent, chacun est requis pour effectuer le débarquement et la manutention des matériels.

Loisirs :

Audio-visuel :

Sous ces latitudes, aucune réception de programme de télévision n'est possible. Le district dispose d'une petite salle de cinéma. où sont organisées une à deux fois par semaine des séances de films, souvent récents (sur DVD ou VHS).

Afin de compléter la vidéothèque locale, il est possible de prévoir avant le départ l'envoi régulier de films vidéo par la famille ou les amis, sous forme de colis postaux.

Le district possède une discothèque importante. Le prêt de ces enregistrements est possible. Chacun aura cependant intérêt à apporter quelques-uns de ses enregistrements préférés.

Photographie :

Un laboratoire photographique est à la disposition des amateurs. Les révélateurs et fixateurs sont disponibles sur place. Il est indispensable d'apporter ses films et papiers personnels en veillant à ce que les dates limites d'utilisation soient les plus lointaines possibles (le papier photo n'est pas disponible à la coopérative).

Bibliothèque et jeux d'intérieur :

Une bibliothèque comptant un choix important d'ouvrages en tous genres est ouverte à tous. Des jeux d'intérieur : tennis de table (apporter raquettes et balles), baby-foot, échecs, dames, fléchettes, billard, jeux de société et... sont également à votre disposition.

Pour le transit sur le bateau, il est recommandé d'apporter ses propres livres.

Sports :

Une salle est équipée en matériel de culture physique, tapis de sol, haltères, espaliers...

La pratique de la pêche est autorisée, en tant qu'activité de loisirs, dans les conditions fixées par la réglementation territoriale et sous le contrôle du chef de district. Il est possible d'emporter son matériel de pêche à condition d'avoir obtenu l'autorisation préalable du préfet, administrateur supérieur. Du matériel de pêche est également disponible sur le district, sous la propre responsabilité des utilisateurs.

Un terrain de tennis en extérieur peut également accueillir quelques sports collectifs (badminton, volley...)

La course à pied (chaussure trail) peut être pratiquée mais exclusivement sur les chemins tracteurs entretenus à proximité de la base (15 km en tout).

Enfin, une baignade ponctuelle (organisée l'été) est tolérée sous l'autorité du chef de district et dans le respect des règles de sécurité définies (combinaison et palmes obligatoires).

Randonnées :

Elles sont soumises à l'autorisation du chef de district et ne peuvent être considérées comme un droit ; pour des raisons de sécurité, ces sorties hors base s'effectuent en groupe de trois personnes au minimum sur des itinéraires balisés. Il est recommandé de se munir de son équipement (sac à dos, duvet, matériel de marche, etc...).

L'accès à certaines zones de conservation et/ou d'expérimentation scientifique est réglementé afin d'éviter toute perturbation des programmes de recherche en cours.

Cultes religieux :

Le district dispose d'une chapelle, qui se veut un lieu œcuménique.

Remarque

Si les conditions de vie et de séjour sur le district sont jugées très satisfaisantes à ce jour, celles-ci sont essentiellement dues au travail successif des différentes missions. Ainsi, il vous est demandé non seulement de respecter ce travail de près de soixante cinq années mais aussi de contribuer à encore l'améliorer, dans le cadre de la mission pour laquelle vous avez été recruté.

RESTRICTION D'EAU sur AMSTERDAM

La ressource en eau de la base Martin de Viviès provient uniquement de la récupération des eaux pluviales de toiture. Aussi les stocks d'eau potable de la base sont très dépendants de la pluviométrie sur le district.

L'île d'Amsterdam est en déficit hydrique depuis 2 ans, signifiant que l'eau de pluie tombée ne suffit pas à assurer un stock confortable et de sécurité.

Il est demandé à toute personne séjournant sur le district d'avoir le souci de l'économie d'eau et de suivre les directives mises en place par le chef de district.